



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 27467

## Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur les vives inquiétudes exprimées par les producteurs de vins, bières, cidres et spiritueux AOC à la suite des récentes propositions de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et les toxicomanies. Ces propositions sont largement inspirées par les conclusions du rapport établi par le professeur Bernard Roques, qui fait un amalgame entre drogues et alcool. Les producteurs de vins, bières, cidres et spiritueux récusent cet amalgame dont ils déplorent à juste titre qu'il ne fasse aucune distinction entre usage et abus. Ils craignent que les mesures en préparation n'assimilent leurs produits à des stupéfiants et n'ouvrent ainsi la voie à des dispositions prohibitionnistes. Il lui demande quelle suite le Gouvernement envisage de donner aux propositions de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et les toxicomanies et quelles assurances il est en mesure d'apporter aux producteurs de vins, bières, cidres et spiritueux AOC afin d'apaiser leurs légitimes inquiétudes.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Lenoir](#)

**Circonscription :** Orne (2<sup>e</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 27467

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé et action sociale

**Ministère attributaire :** santé et handicapés

## Date(s) clé(s)

**Date de signalement :** Question signalée au Gouvernement le 13 novembre 2000

**Question publiée le :** 29 mars 1999, page 1848